

# Que deviennent nos frigos et congélateurs usagés ?

Votre congélateur ne fonctionnait plus et vous l'avez déposé au parc à conteneurs ? Vous n'avez pas résisté à la tentation de vous offrir le dernier frigo *design* distributeur de glaçons et vous avez remis l'ancien modèle à votre commerçant ? Très bien ! Vous avez participé au système de recyclage et ainsi contribué à un environnement de qualité. Mais, au fait, que va-t-il advenir de votre frigo ou de votre congélateur usagé ?

## UN TRAITEMENT SPECIFIQUE

Le système de collecte et de recyclage des appareils électr(on)iques usagés est financé par la **cotisation Recupel** que vous payez à l'achat de tout nouvel appareil.

Les réfrigérateurs et congélateurs sont transportés dans un centre où ils sont traités de manière tout à fait spécifique. Ils contiennent en effet des gaz dans la mousse isolante des parois et/ou dans le circuit de refroidissement. Ces gaz ne sont pas nocifs pour l'être humain mais ils peuvent entraîner la destruction de la couche d'ozone.



## DE MULTIPLES FILIERES DE RECYCLAGE

Les appareils sont soit réparés et remis dans le circuit de la **seconde main** soit **démontés** par du personnel issu de l'économie sociale ou à l'aide de processus mécaniques.

Le **fluide réfrigérant** contenant du gaz et de l'huile est, tout d'abord, extrait du compresseur. L'**huile** est réutilisée comme combustible de substitution après filtration. Le **gaz** est, quant à lui, aspiré, filtré, refroidi afin de retrouver une phase liquide et, enfin, réutilisé.

La **mousse isolante** est broyée. Les **gaz** qui s'en libèrent subissent un traitement identique à ceux contenus dans le fluide réfrigérant. De son côté, la **poudre** purifiée suit une filière de recyclage ou de valorisation énergétique.

Une fois les éléments polluants retirés et traités, le **compresseur** et les **carcasses**, en métal ou en plastique, sont déchetés et réduits en fines particules afin d'être réutilisés dans le cadre de la fabrication de nouveaux produits (industrie sidérurgique, automobile, mobilier,...).

Grâce à toutes ces opérations, nous pouvons limiter l'utilisation de matières premières, économiser l'énergie et réduire la quantité de déchets à éliminer.



Intercommunale du Brabant wallon  
Gestionnaire de votre parc à conteneurs  
[www.ibw.be](http://www.ibw.be)

Pour un environnement  
de qualité, recyclons !  
[www.recupel.be](http://www.recupel.be)

